

ISSN 2818-9884



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Commission des relations avec les citoyens

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Lucie Lecours	1
Élection de la vice-présidente, Mme Linda Caron	1
Élection de la vice-présidente, Mme Manon Massé	2

Intervenants

Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée
Mme Lucie Lecours, présidente de la commission

Mme Marie-Louise Tardif
Mme Elisabeth Prass
Mme Linda Caron

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Quinze heures quarante minutes)

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Bonjour, tout le monde. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et aux vice-présidences de la commission.

Conformément à l'entente de la 43^e législature et au règlement, il a été convenu que la présidence de cette commission revenait à un député ou une députée du groupe parlementaire formant le gouvernement. Cette commission compte également deux vice-présidences, l'une provenant de l'opposition officielle et l'autre du deuxième groupe d'opposition. Selon l'article 135 du règlement, la présidence et les vice-présidences de chaque commission sont élues à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Lucie Lecours

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la présidence de la commission provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement. A vous la parole, Mme la députée.

Mme Tardif : Bonjour, Mme la Présidente. Je propose la motion suivante : Que la députée de Les Plaines soit élue présidente de la commission.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Très bien. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Je déclare donc la députée de Les Plaines élue présidente de la Commission des relations avec les citoyens.

Et je vais tout de suite demander à la présidente de travailler. Je vous demande maintenant de procéder à l'élection aux vice-présidences. Pour ce faire, je vais vous céder ma place. Voilà. Merci à vous.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Alors, bonjour à tous. Bien heureuse d'être ici. Belle commission, entièrement féminine. Je pense qu'on va bien travailler. J'en suis persuadée.

Élection de la vice-présidente, Mme Linda Caron

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la vice-présidence provenant du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Mme Prass : Oui. Donc, je propose la motion, Mme la Présidente. Conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose la députée de La Pinière à titre de vice-présidente de la Commission des relations avec les citoyens.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Merci. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Merci. Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Merci. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Merci beaucoup. Alors, je déclare donc la députée de La Pinière élue vice-présidente de la Commission des relations avec les citoyens. Félicitations!

Élection de la vice-présidente, Mme Manon Massé

Nous avons une élection pour une deuxième vice-présidente, donc je vais recevoir les propositions de la vice-présidence provenant du deuxième groupe d'opposition.

Mme Caron : Mme la Présidente, alors, je propose que la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques soit élue à titre de vice-présidente de la Commission des relations avec les citoyens.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Merci beaucoup. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Adopté. Merci. Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Adopté. Merci beaucoup. Je déclare donc la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques élue vice-présidente de la Commission des relations avec les citoyens. Bravo à toutes! Maintenant, je ne serai pas obligée de dire «tous», mais bravo à toutes.

La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 15 h 44)